

**Avis de recrutement externe sans concours
d'adjoints techniques de recherche et de formation**

En application des articles 3-2 à 3-4 du décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat et de l'article 51 du décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié relatif aux dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur, des recrutements externes sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation auront lieu, au titre de l'année conformément à l'arrêté du 13 mai 2020, autorisant au titre de l'année 2020 des recrutements sans concours d'adjoints techniques de 2ème classe de recherche et de formation.

1°. Nombre de postes à pourvoir à l'ENS de Lyon : deux postes d'Adjoint en gestion administrative

2°. Date prévue du recrutement : 1^{er} septembre 2020

3°. Contenu du dossier de candidature à établir :

- une lettre de candidature ;
- un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'étude ainsi que le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés.

4°. Coordonnées du responsable auquel doivent être adressés les dossiers de candidature.

Ecole normale supérieure de Lyon
DRH – Service concours ITRF - RSC
15, parvis René Descartes
BP 7000
69342 LYON cedex 07

5°. Date limite d'envoi des candidatures : **18/06/2020, cachet de la poste faisant foi.**
Aucun dossier ne pourra être remis en main propre.

6°. Condition de sélection des candidats.

Le président de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon crée une commission de sélection chargée d'examiner les candidatures. Cette commission est composée d'au moins trois membres désignés par l'autorité chargée de la direction de l'établissement dont au moins un membre est extérieur à l'établissement (membre appartenant à une administration ou à un autre établissement public).

La commission de sélection examine le dossier de chaque candidat. Au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessus, la commission procède à la sélection des candidats puis à l'audition des candidats retenus.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats doivent s'adresser à l'établissement, à l'adresse mentionnée ci-dessus.

7°. L'emploi type est disponible à l'adresse suivante : <http://www.ens-lyon.fr/lecole/travailler-lens/recrutement-et-offres-demploi/personnels-administratifs-et-techniques>

